

SÉANCE DU 29 JUIN 1892.

PRÉSIDENTICE DE M. GOBLET D'ALVIELLA.

La séance a lieu chez M. Cels, qui a exposé, à l'appui de la communication qu'il se propose de faire à la Société, une série très importante de grandes meules préhistoriques faisant partie de ses collections et des collections de M. Tiberghien.

La séance est ouverte à 8 heures et demie.

Ouvrages présentés. — Bibliographie des sciences géologiques en Belgique. Hydrologie, par M. Mourlon, membre effectif.

Légende de la carte géologique de la Belgique dressée par ordre du Gouvernement à l'échelle du 40,000^e.

Ateliers et puits d'extraction de silex en Belgique, en France, en Portugal, en Amérique. Notice sur des fouilles pratiquées sur l'emplacement de l'atelier néolithique de Spiennes, par MM. le baron A. de Loë et E. de Munck, membres effectifs.

Die XII. allgemeine Versammlung der deutschen anthropologischen Gesellschaft zu Danzig vom 3. bis 5. August 1891, par le Dr Schaaffhausen, membre honoraire.

Catalogue du Musée royal d'ethnographie de Leyde, séries 732, 798 et 803, par le Dr L. Serrurier, membre honoraire.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 1892, n^o 4 et 5.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1892, n^o 5.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. Tome XXII.

Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris, 15 juin 1892.

The Journal of the anthropological Institute of Great Britain and Ireland, mai 1892.

L'Anthropologie, 1892, n^o 1 et 2.

Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie,
séances des 21 novembre, 19 décembre 1891 et 9 janvier 1892.

The American Anthropologist, 1891, n^{os} 3 et 4.

The medico-legal Journal, juin 1891.

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie,
mai 1892.

La suite des *Bulletins* publiés à l'occasion du Congrès d'anthropologie et de zoologie de Moscou.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

NOMINATION DE DÉLÉGUÉS AUX CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION
DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE, ET INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE
ET D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES.

M. V. Jacques est nommé délégué de la Société au Congrès de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie d'Anvers; MM. A. de Loë et J. Fraipont seront priés de bien vouloir représenter officiellement la Société au Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques de Moscou.

COMMUNICATION DE M. A. CELS.

CONSIDÉRATIONS SUR LES MEULES PRÉHISTORIQUES.

Le travail que j'ai l'honneur de soumettre à la Société est fait depuis plusieurs années; une lacune m'avait empêché de le publier; mais actuellement, grâce à une intéressante découverte que vient de faire mon ami, le D^r Tiberghien, je suis à même de lever l'obstacle qui m'avait arrêté.

L'exploration et l'étude d'un assez grand nombre de stations préhistoriques des âges de la pierre m'ont suggéré quelques réflexions que je me permettrai de vous soumettre avant d'aborder mon sujet.

Étant donné le gisement et l'état des silex quaternaires dont je me suis occupé dans la première partie de la communication que j'ai eu l'honneur de soumettre à la Société, à la séance du 26 septembre 1887, silex que nous trouvons presque toujours intacts et plus ou moins groupés dans les alluvions, il me paraît probable que les tailleurs de ces silex occupaient, dans la région

de Spiennes, les berges de cours d'eau aux allures éminemment variables, ce qui obligeait fréquemment ces hommes à changer brusquement de lieu de résidence. Un fait qui vient à l'appui de cette hypothèse, c'est que la découverte de silex quaternaires est excessivement rare sur le Mont Panisel; malgré de nombreuses recherches, je ne possède de cette station qu'une seule pièce de la forme en *amande*; sa patine diffère de celle de presque tous les instruments de silex trouvés dans les alluvions, mais sa forme et la façon dont elle a été taillée permettent de l'attribuer avec certitude à l'époque quaternaire. Il semble donc que le Mont Panisel, qui était occupé et peut-être même fortifié à l'âge de la pierre polie, ne portait pas d'habitations à l'époque quaternaire; les rares silex de cette époque que nous y retrouvons y auront été perdus accidentellement; j'ajoute que les hommes de l'âge de la pierre polie n'ont pu employer des silex quaternaires qui se seraient trouvés sur le Mont Panisel, parce que nous ne les rencontrons pas parmi les leurs.

Il est probable également que les hommes quaternaires dont il est question ne vivaient que de pêche et de chasse. Jamais, à ma connaissance, il n'a été découvert de meule et aucun indice ne permet de supposer que ces hommes se nourrissaient en partie de céréales, comme ceux de l'âge de la pierre polie.

D'après les découvertes qui ont été faites jusqu'à ce jour, le nombre des stations quaternaires paraît avoir été fort restreint dans les plaines, en Belgique; les stations de l'âge de la pierre polie y sont, par contre, fort nombreuses; il n'est pour ainsi dire pas de région de notre pays qui en soit dépourvue. Beaucoup de ces stations étaient relativement considérables; certaines d'entre elles étaient même fortifiées, à en juger, d'une part, d'après leur étendue et leur richesse en silex, et, d'autre part, par la situation naturellement forte qu'elles occupaient: telles sont celles du Mont Panisel et de Woluwe-Saint-Lambert, par exemple. La station de Woluwe-Saint-Lambert était en grande partie défendue naturellement par des marais; elle est actuellement séparée du plateau par un chemin légèrement creux, en ligne droite; celui-ci était probablement un retranchement palissadé, de telle sorte que la station était défendue dans tout son pourtour. Le Dr Tiberghien et moi nous pensons qu'il en était ainsi, parce que nous avons vainement cherché des silex sur le plateau séparé de la station par ce chemin.

Mieux on étudie les instruments des hommes de l'âge de la

Pierre polie et plus on est convaincu de leur ingéniosité et de leur industrie. Cependant, toutes ces peuplades n'étaient pas également bien outillées; l'état de certaines d'entre elles devait être fort précaire, à en juger par la qualité et le petit nombre d'instruments que l'on retrouve dans quelques stations. Il y avait probablement déjà à cette époque, dans notre pays, non seulement des endroits fortifiés et des centres industriels, ainsi que des agglomérations de quelques misérables cabanes perdues à l'écart, mais aussi des classes sociales, c'est-à-dire des pauvres et des riches, des guerriers et des travailleurs, des industriels et des commerçants exportateurs de silex, comme à Orp et à Spiennes, par exemple. Les produits de cette dernière localité se retrouvent bien au delà de nos frontières.

Les instruments en pierre d'une certaine dimension, tels que meules, polissoirs et haches, que nous trouvons en Belgique à la surface du sol, sont généralement brisés. Nous avons rappelé ci-dessus que les silex quaternaires sont presque tous retrouvés intacts dans les alluvions; ce fait nous porte à croire que les hommes quaternaires de la région de Spiennes n'ont pas été violemment dispersés, comme ceux de l'âge de la pierre polie; ils se sont probablement éteints sur place, ou bien ils ont dû émigrer pour des causes d'ordre géologique, telles qu'une transformation du relief du sol.

Comme les cassures des grosses pièces de l'âge de la pierre polie sont, dans la grande majorité des cas, à peu près aussi anciennes que les instruments eux-mêmes, il est peut-être permis d'en conclure que les peuplades qui s'en servaient ont été violemment dispersées et que leurs instruments ont été détruits par des envahisseurs. Les traces de feu que portent beaucoup de ces silex permettent de supposer également que les habitations ont été incendiées; tous les chercheurs attentifs ont pu constater ces faits (¹), ainsi que la rareté des grands instruments intacts. Il ne serait possible de supposer que ceux-ci ont été enlevés antérieurement aux recherches qui se font depuis quelques années seulement, que si ces pièces se trouvaient dans les collections: or, il n'en est pas ainsi, et peu de haches polies ont servi à battre le briquet avant l'invention des allumettes phosphoriques. D'ailleurs, comme je

(¹) La station de Rhode-Saint-Genèse, si méthodiquement explorée par notre collègue, M. Cumont, semble faire exception; la plupart des instruments y ont été retrouvés intacts, sauf cependant les meules et les polissoirs.

l'ai fait remarquer, les cassures de la grande majorité des instruments préhistoriques sont incontestablement fort anciennes; les découvertes de meules et de polissoirs complets, généralement faits de petits blocs de grès landenien, sont excessivement rares; par contre, des débris de ces instruments ont déjà été découverts dans presque toutes les stations préhistoriques explorées jusqu'à ce jour, quoique l'attention de beaucoup de chercheurs, imparfaitement préparés à ce travail, n'ait pas encore été appelée sur ces objets.

Qui pouvaient être les envahisseurs qui ont dispersé nos peuplades de l'âge de la pierre polie?

Nous pensons que ces envahisseurs étaient pourvus d'armes de bronze.

En bronze existent toutes les formes de haches, depuis le type primordial, semblable à la hache en silex poli, jusqu'à la hache à douille, dont la forme se rapproche des haches en fer qui sont encore actuellement en usage; en fer, au contraire, n'existent que les formes les plus perfectionnées. Il est permis d'en conclure que l'âge du bronze a précédé l'âge du fer; ce fait, connu depuis longtemps, a été incontestablement établi, pour ce qui concerne le sud de l'Espagne, par les belles et importantes découvertes de MM. H. et L. Siret; ces archéologues ont également établi que l'emploi du bronze a été précédé de l'emploi du cuivre pur. Le bronze a dû être employé exclusivement pendant un laps de temps fort long, puisque les types primordiaux des haches n'existent pas en fer et que les nombreux types intermédiaires des haches en bronze, depuis celle dont la forme est en tout semblable à celle de la hache en silex jusqu'au type le plus perfectionné, indiquent une évolution progressive dont la durée a dû nécessairement être fort longue. J'ajoute que l'ornementation de ces armes, qui a commencé à cette époque, a également été beaucoup perfectionnée; l'évolution de l'instrument a marché de pair avec l'évolution de l'art. Il suffit, pour se convaincre de ce que j'avance, de jeter un coup d'œil sur les haches de bronze reproduites par MM. A. et G. de Mortillet dans leur bel *Atlas d'archéologie préhistorique* (*).

Dans nos contrées, aucun objet en bronze n'a été, à ma connaissance, découvert dans les stations préhistoriques de l'âge de la pierre polie; n'est-il pas permis d'en conclure que celles-ci ont été

(*) Paris, 1881, pl. LXVI à XCVII. — Voir également *Bulletin*, t. VI, p. 197.

détruites par une invasion de peuplades pourvues d'armes en bronze?

Dans le sud de l'Espagne, il n'en a pas été ainsi; la succession normale du cuivre d'abord, puis du bronze à l'emploi du silex, dans la même peuplade, y a été nettement constatée par MM. Siret; c'est donc de ce côté qu'est probablement partie l'invasion des hommes armés de la hache de bronze.

J'en viens enfin aux instruments qui ont été employés à broyer les céréales et aux outils qui ont servi à *repiquer* les meules.

La meule préhistorique complète se compose d'une pierre dormante à face rugueuse, ordinairement en grès landenien, et d'une molette, également en grès. A celle-ci, placée sur la meule, était imprimé un mouvement de va-et-vient en même temps qu'une pression des deux mains; cette opération suffit à broyer les céréales⁽¹⁾.

En défrichant, il y a quelque dix ans, le petit bois qui se trouvait, du côté de Spiennes, sur le versant du Mont Panisel, on y a découvert une belle meule intacte, ainsi qu'un polissoir ayant servi sur l'une de ses faces; ces pièces, en grès landenien, y avaient probablement été enfouies.

Il y a quelques semaines, en creusant le sol à environ trois pieds de profondeur, à Noirhat, près de Court-Saint-Étienne, sur la hauteur près de la station, un brave homme mit au jour deux pierres; il les trouva étranges et ne les brisa pas (ce qui est non moins étrange!); c'étaient une meule et sa molette. La réunion de ces deux pièces n'est certes pas due au hasard; elles auront été enfouies, lors de l'invasion sous laquelle succomba la peuplade qui les employait. Comme la meule a également servi de polissoir du côté opposé à celui où se broyaient les céréales, elle est incontestablement de l'époque préhistorique. Cette preuve est précisément celle que j'attendais afin de pouvoir attribuer avec certitude toutes les pièces analogues à l'époque préhistorique. Des sauvages actuels se servent encore de meules identiques⁽²⁾, et, comme les Francs ne valaient guère mieux que des sauvages en arrivant dans nos contrées, les meules en question auraient pu y avoir été amenées par eux. La différence des meules belgo-romaines et des meules

(1) Voir de MORTILLET, *Musée préhistorique*, pl. LXI, n° 587.

(2) Voir entre autres ouvrages celui du Dr SCHWEINFURTH, *Au cœur de l'Afrique*.

préhistoriques est trop considérable pour que ces instruments puissent être confondus (*).

Il arrive aussi que de véritables trésors préhistoriques soient remis au jour; notre collègue, le Dr Tiberghien, nous a récemment signalé la découverte, faite à Hoeylaert, de sept haches de silex, intentionnellement enfouies et placées de champ, les unes à côté des autres, à environ trois pieds de profondeur dans le sol.

Il est probable, je le répète, que ces pièces ont été enfouies par les dernières peuplades de l'âge de la pierre polie qui aient séjourné dans nos contrées, afin de les soustraire aux envahisseurs armés de la hache de bronze. De semblables découvertes nous permettent donc de nous rendre quelque peu compte de la façon dont l'histoire de ces hommes préhistoriques s'est terminée dans notre pays. Le droit de conquête, ce monstrueux abus de la force brutale, se pratiquait probablement déjà alors comme il se pratique encore de nos jours, c'est-à-dire sous prétexte de civilisation et de progrès, auprès de nos pauvres sauvages modernes.

A mon avis, les instruments en silex et en grès de l'âge de la pierre polie, désignés sous le nom de percuteurs, qui, croyait-on généralement, avaient servi à percuter les nucléus de silex, afin de produire des lames, ont en réalité servi à adoucir les arêtes des instruments de silex, afin de les approprier à la main, et à dépolir les meules afin de les rendre rugueuses, c'est-à-dire à les *repiquer*, lorsque celles-ci étaient polies par suite du frottement de la molette.

A l'époque quaternaire, on produisait déjà des lames de silex; il en existe même d'assez longues; or, aucune pièce semblable aux percuteurs de l'âge de la pierre polie, n'a été découverte à ma connaissance dans les dépôts quaternaires (**). Il me semble donc évident que ces percuteurs n'étaient pas employés dans la production des lames de silex. D'ailleurs, le principe incontestablement vrai, d'après lequel l'instrument qui percute imprime la trace de sa forme sur l'objet percuté, et la découverte des instruments en bois de cerf, destinés à tailler les lames de silex, ont, me semble-

(*) J'ai depuis peu retrouvé dans ma collection un morceau de meule provenant du bois de l'Étoile (Rénival), près d'Ottignies, qui a également servi d'un côté à polir les haches, et de l'autre à broyer les céréales.

(**) Les broyeur quaternaires qui ont été publiés par moi, dans le tome VI, page 156 de notre *Bulletin*, sont des instruments essentiellement différents des percuteurs de l'âge de la pierre polie dont il est ici question.

t-il, permis d'établir d'une façon incontestable, par mon collègue, M. L. De Pauw, et par moi, que les lames de silex n'étaient pas produites de la façon généralement admise avant la publication de notre travail : *Considérations sur la taille des lames de silex telle qu'elle était pratiquée à Spiennes à l'âge de la pierre polie* (*).

D'autre part, l'emploi des meules paraît avoir été totalement inconnu aux hommes quaternaires; il me semble donc non moins probable que certains percuteurs de l'âge de la pierre polie n'ont pu servir qu'à adoucir des arêtes de silex et qu'à repiquer les meules.

La forme sensiblement sphérique de la plupart des percuteurs de l'âge de la pierre polie résulte de leur emploi et est, par conséquent, une preuve de la façon dont ils ont été employés, c'est-à-dire pour marteler la surface polie de la meule, afin de la rendre rugueuse. Il est évident que les coups étant donnés sur la meule de façon à la faire toucher par le percuteur à la place où se trouvait une protubérance sur celui-ci, afin de rendre son effet plus efficace, l'instrument finissait par s'arrondir complètement. Si ces instruments avaient servi à percuter les nucléus de silex afin d'en détacher de grandes lames, leur forme ne serait pas sphérique, puisque le coup porté au moyen d'un semblable percuteur s'étendrait sur une trop grande surface du plan de frappe du nucléus et ne pourrait déterminer l'effet voulu, ni surtout y imprimer la trace d'une pointe (**). Pour produire l'effort indispensable à la fabrication d'une grande lame de silex, le coup doit être concentré en un point sur le plan de frappe; or, cet effet ne peut s'obtenir qu'à l'aide d'un instrument pointu tel qu'un andouiller de cerf, par exemple, actionné par un fort maillet de bois.

J'ajoute que si les percuteurs sphériques en grès et en silex avaient servi à la production des grandes lames de silex, on ne les retrouverait pas dans presque toutes les stations préhistoriques importantes du Brabant, par exemple, puisque l'on n'y fabriquait pas les grandes lames. Celles-ci provenaient en grande majorité des ateliers du camp à cailloux de Spiennes, où se retrouvent les nucléus dont elles furent détachées, tandis qu'aucun de ceux-ci n'a encore été retrouvé dans les stations du Brabant ni d'ailleurs; donc les percuteurs en question ne servaient pas à produire les grandes lames. D'autre part, ceux d'entre ces percuteurs qui portent les

(*) Voir *Bulletin*, t. IV, p. 246.

(**) *Ibid.*, t. IV, p. 249, 1^o, etc.

traces les plus multipliées de travail, sont précisément les plus arrondis; cette forme donc est la conséquence de leur emploi au martelage des meules.

Il serait intéressant de pouvoir nous rendre compte de la façon dont les sauvages actuels s'y prennent pour *repiquer* leurs meules, celles-ci étant identiques aux meules préhistoriques.

Certains de ces instruments, dits percuteurs, les plus petits d'entre eux, de forme sphérique, ont pu, enveloppés et placés dans des lanières de cuir, servir de casse-têtes; de semblables casse-têtes sont encore employés par des Peaux-Rouges.

Toutes les meules que j'ai pu examiner n'ont cependant pas été *repiquées* de la même façon. Certaines d'entre elles portent, outre les traces d'un martelage fait au moyen de percuteurs, un grand nombre de petites fossettes, irrégulièrement espacées de quelques millimètres et même parfois de un à deux centimètres; ces petites fossettes rendent la meule fort mordante; je suppose qu'elles ont été produites au moyen de poinçons de silex. Ces instruments étaient probablement actionnés au moyen d'un maillet de bois ou simplement tenus à la main et employés en guise de forets.

J'ajoute que, de la présence de tessons de poteries préhistoriques dans une station, il est permis de conclure que le sol de celle-ci a subi fort peu de remaniements. Un assez grand nombre de tessons ont été trouvés par le Dr Jacques, le Dr Tiberghien et moi dans l'importante station qui, à Boitsfort, se trouve à l'emplacement de la maison du jardinier de M. Solvay et de l'autre côté du chemin de fer, dans la sapinière; c'est dans cette sapinière que les tessons en question ont été recueillis. Cette station se trouvait évidemment en plein bois, à l'époque préhistorique; or, comme nous y avons également trouvé des molettes et des morceaux de meules, il est, me semble-t-il, permis d'en conclure que ces hommes préhistoriques ne cultivaient pas encore les céréales, mais qu'ils se contentaient de broyer les graines qu'ils récoltaient en quelque sorte au hasard dans les clairières.

En terminant, j'appelle l'attention de la Société et même du Gouvernement belge sur des pièces préhistoriques du plus haut intérêt qui m'ont été signalées, sous prétexte de druidisme et de sacrifices humains, par mon ami, le père Chappelier, artiste peintre à Saint-Mard, près Virton, lors d'un voyage d'exploration que j'ai fait dans cette belle et intéressante région.

Dans les prés traversés par le Brusel, ruisseau qui du bois de Saint-Mard s'écoule vers la Vire, se trouvent quatre énormes blocs

de grès de Luxembourg ⁽¹⁾; ils ont servi de meules et de polissoirs. A côté de cuvettes et de rainures pour polir les haches, ces blocs présentent des anfractuosités naturelles, mais artificiellement agrandies et appropriées de façon à servir de réservoir au sable rude, à gros grains, qui, imbibé d'eau et étendu sur le polissoir, activait le travail du polissage ⁽²⁾. En effet, sur la plupart des haches polies, se remarquent des stries en ligne droite; celles-ci proviennent incontestablement de ce que l'on employait du sable mouillé pour rendre l'action du polissoir plus mordante et partant plus efficace.

Dans quelques années, ces intéressants et importants témoins des âges préhistoriques auront perdu, hélas! toute valeur archéologique, car des géologues iconoclastes ne se font pas faute de les visiter et d'en enlever des fragments à coups de marteau.

Chose étonnante, sur tout le versant qui du bois de Saint-Mard s'étend vers le village de ce nom, les docteurs Jacques, Tiberghien et moi avons vainement cherché un débris de silex, et ce pendant plusieurs jours. Il y a pourtant quelques belles découvertes à faire autour des pierres du Brusel.

DISCUSSION.

Quelques points de détail soulèvent une discussion entre MM. Goblet d'Alviella, De Pauw, Cels, Tiberghien et Jacques.

M. DE PAUW dit notamment qu'il partage l'opinion de M. Cels au sujet de l'emploi des percuteurs de silex au repiquage des meules, mais il ne pense pas que des poinçons de silex aient pu être employés à cet usage : le grès est trop dur pour pouvoir être entamé de cette façon par le silex.

M. V. JACQUES demande s'il n'y aurait pas lieu pour la Société de proposer au Gouvernement l'acquisition des polissoirs de Saint-Mard. Il a eu l'occasion d'en parler à MM. Cels et Tiberghien, et tous trois sont d'accord sur l'intérêt qu'il y aurait à préserver ces monuments qui, sans cela, sont destinés à tomber un jour, comme sont tombés nos dolmens, sous le pic de quelque fabricant de pavés.

⁽¹⁾ Renseignement de mon ami, le D^r Jacques, notre secrétaire général.

⁽²⁾ La meule-polissoir du D^r Tiberghien est également pourvue de deux réservoirs de ce genre.

L'achat de ces importants monuments et d'un grillage destiné à les protéger ne serait, semble-t-il, pas très coûteux.

Cette proposition est appuyée par tous les membres présents, et M. le Président déclare que les démarches nécessaires seront faites auprès du Ministre de l'Intérieur dès que le bureau sera en possession du rapport de M. Cels.

M. le Président propose d'adresser des remerciements à M. Cels pour son travail si original et pour l'exposition des pièces de sa collection et de celle de M. Tiberghien, qui illustre en quelque sorte ce travail. (*Applaudissements.*)

PRÉSENTATION DES PIÈCES.

M. L. Bayet fait hommage à la Société (d'un instrument servant à écorcer les chênes dans l'Entre-Sambre-et-Meuse,) semblable à celui qui a été décrit par M. Delvaux dans le *Bulletin*, tome IX, page 193. C'est un canon de bœuf taillé en biseau, comme certaines haches préhistoriques en bois de cerf, et muni d'une lamelle de fer à l'extrémité opposée au biseau. L'ouvrier fend l'écorce le long de la branche au moyen de cette lamelle de fer qui est plus ou moins aiguisée; puis il détache l'écorce en insinuant le biseau de l'instrument dans la fente. Quelques mouvements suffisent pour écorcer la tige d'un jeune chêne.

Des remerciements sont adressés à M. Bayet.

La séance est levée à 10 ¹/₂ heures.
